

VEVEY SE DOTE D'UN NOUVEAU PLAN DIRECTEUR DU STATIONNEMENT

Mesdames et Messieurs,

La Ville de Vevey présente une vision claire et cohérente de son stationnement pour l'horizon 2030 et valorise son espace public grâce à son nouveau plan directeur du stationnement. Une vidéo explicative est en ligne sur internet.

Partie intégrante du futur Plan directeur communal, actuellement en cours d'élaboration, le nouveau [plan directeur de stationnement](#) a été plébiscité par le Conseil Communal le 15 novembre dernier.

Ce plan directeur a pour objectif de définir les orientations stratégiques à suivre à l'horizon 2030 pour garantir une offre en stationnement efficace, cohérente ainsi qu'économiquement et environnementalement supportable.

Pour y répondre, la création des trois parkings suivants est recommandée : un P+R à la sortie de l'autoroute, un parking central derrière la gare et un parking à l'est de la Ville. Cette stratégie permet ainsi de maintenir une bonne accessibilité globale et locale, de satisfaire les besoins des différents usagers – habitants, visiteurs, clients et pendulaires – de diminuer les nuisances liées au trafic motorisé (diminution des nuisances sonores et amélioration de la qualité de l'air) et de favoriser un report modal vers les transports publics et la mobilité douce.

Cette répartition équilibrée du stationnement en ouvrage fait la part belle à la valorisation de l'espace public incitant habitants, badauds et visiteurs à se prélasser et à découvrir la ville de Vevey tout en préservant un cadre de vie de grande qualité.

De même, une réorganisation de la durée du stationnement sur voirie, des zones macarons et des flux d'accès à la ville sont pris en considération.

Le schéma directeur ci-joint propose un résumé des mesures proposées.

Pour comprendre facilement ce document de 100 pages, une vidéo explicative est disponible sur : www.vevey.ch/stationnement